

# PROJET TUTORÉ 2021/2022



#### RÉALISÉ ET PRÉSENTÉ PAR

BURBAN HENRY, DE JUAN TRISTAN, ROUX MAXENCE, LE-CLEUZIAT MANON, QUEIROS CAMILLE ET BOISSEAU AMÉLIE

# **Sommaire**

# Table des matières

I- L	a commande	3
II -	Informations générales du site	3
A.	Localisation	3
B.	Superficie et foncier	3
C.	Cadre réglementaire	4
III -	Environnement	5
A.	Le climat	5
B.	Le paysage	7
C.	Les habitats	8
D.	Les espèces présentes	12
IV -	Cadre socio-économique et culturel	19
A.	Patrimoine culturel	19
B.	Activités et acteurs	19
V -	Intérêt pédagogique et vocation à l'accueil du public	21
VI -	Enjeux	22
VII -	Plan de gestion	23
ANNE	EXES	36

# I - La commande

L'objectif du projet tutoré 2021-2022 mené par les étudiants de BTS GPN, sera d'établir un état initial de la biodiversité sur plusieurs taxons ainsi que de rédiger les fiches actions du plan de gestion qui en découle.

Notre objectif serait donc de faire l'inventaire de plusieurs taxons, et de réaliser un plan de gestion en prenant compte les différents enjeux.

Nous devrons aussi faire des inventaires botaniques.

Et enfin, nous devrons rendre à notre commanditaire une cartographie des habitats, la localisation des espèces à fort enjeu ainsi que leur densité.

# II - Informations générales du site

#### A. Localisation



Notre zone d'étude se trouve dans le département des Deux-Sèvres en Nouvelle-Aquitaine. Plus précisément, le site se trouve sur la commune de Sainte-Soline, à 1.5 km du village et à 6 km de Lezay, sur le lieu-dit la Trimouille.

#### B. Superficie et foncier

Notre site couvre une surface de 3 hectares. Il s'agit d'une ancienne peupleraie, il s'agit d'un site privé et appartient à un exploitant agricole, sur lequel une activité de chasse gardée existe. Il est constitué de plusieurs grands ensembles de végétation : une frênaie, une saulaie, une friche mixte et une prairie (sous contrat MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique).

Le site de la Trimouille fait l'objet depuis plusieurs années de suivis de l'avifaune par des opérations de baguage (migration, reproduction et hivernage) réalisées par l'association SYLATR. Mais il existe aussi des suivis de reptiles, d'amphibiens, de mammifères et aussi de micromammifères sur ce site.

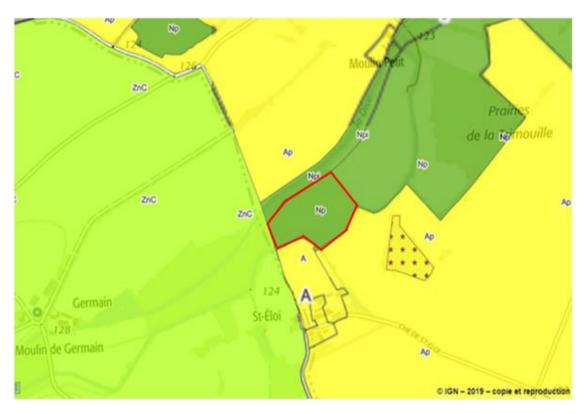
De plus, depuis 6 ans, la gestion d'une des parcelles est effectuée par des élèves de la classe GMNF du Lycée Jacques Bujault de Melle.



Carte représentant le cadastre du site source : Géoportail

Notre parcelle principale est composée de trois parcelles appartenant à Jean-Yves Bordes. Le gestionnaire de ces parcelles est SYLATR.

#### C. Cadre réglementaire



Notre zone d'étude se situe sur une Zone Naturelle Protégée. La zone Np est une zone de protection renforcée qui concerne les espaces naturels : donc la construction y est interdite. A l'ouest on retrouve une zone Znc qui ne dépend pas de la commune de Sainte Soline. Elle est également bordée par une zone Npi : il s'agit d'une zone de protection renforcée qui concerne les espaces naturels situés en zone inondable.

De nombreuses zones agricoles sont à côté de notre site. Ce sont principalement des zones dédiées à des pratiques agricoles gérées par la mairie ou par des particuliers.

Le site fait partie d'une zone Natura 2000 (Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay) de la Directive oiseaux.

Le site Natura 2000 a été mis en place car c'est l'une des huit zones de plaines à Outarde canepetière et de Busard cendré retenues comme majeures pour une désignation en ZPS (zone de protection spécial) en ex région Poitou-Charentes. Il s'agit d'une des quatre principales zones ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) continentale de type 2 (Plaine de la Mothe Saint-Héray-Lezay) du département des Deux-Sèvres. Des inventaires et des suivis de la faune et la flore sont réalisés.

#### III - <u>Environnement</u>

précipitations en 2020 par rapport à la normale (+114mm)

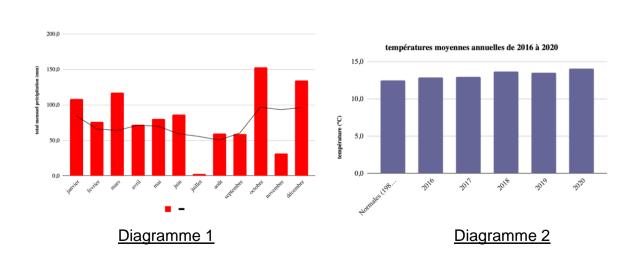
#### A. Le climat

Nous sommes en présence d'un climat océanique avec des hivers doux et des étés tempérés et une pluviométrie homogène sur l'année. Nous avons pu observer l'augmentation des températures due au réchauffement climatique.

Nous avons donc pu observer une répartition hétérogène des précipitations tout au long de l'année. Les températures ont tendance à être supérieures aux normales préservant les débits des sources et rivières.

Ces conditions plus chaudes et humides pourraient être bénéfiques pour la flore et la faune sur le site. Ce climat favorise la pousse d'herbe mais également la création de sites de reproductions pour les amphibiens.

Le site de « La Trimouille » à Sainte Soline se situe au centre ouest d'une large bande à dominante calcaire. Celle-ci s'étend de Pamproux à Sauzé-Vaussais et de Lezay à Saint-Sauvant sur 10 kilomètres.



#### Diagrammes venant du Bilan météorologique de Melle de 2020

A la lecture du diagramme 1, on constate qu'en moyenne la quantité d'eau tombée en une année est de 1000 mm Notre site d'étude étant une zone humide, celle-ci maintient l'eau toute l'année et favorise les espèces hygrophiles.

Le diagramme 2 ci-dessus présente une augmentation progressive des températures chaque année. Le réchauffement climatique fait partie des facteurs d'augmentation de la température. Les zones humides sont des enjeux pour la biodiversité qu'elles abritent.



La carte ci-contre montre que le sol est constitué de deux grands ensembles, les Alluvions modernes (Holocène à Actuel), qui englobe la vallée de la Dive du Sud et en grande majorité les « Calcaires fins et marnes » (Oxfordien supérieur). Une petite zone de « Faciès argileux (Tertiaire) » couvre les parcelles en limite nord-ouest du site. Cette configuration démontre la présence d'argile, elle représente une couche imperméable favorisant la rétention d'eau. Et donc nous pouvons affirmer que le secteur se situe sur une zone humide.

#### Carte géologie de Sainte-Soline source : Géoportail - Légende :





La commune de Sainte-Soline appartient au territoire de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, elle se situe dans le bassin versant du Clain et ses affluents.

Elle intègre le sous-bassin de la dive et ses affluents.

La commune contient environ 14,5 km de cours d'eau, comprenant principalement la Dive sur une longueur de 6,6 km qui passe autour de notre parcelle.

#### Carte des cours d'eau présent sur le site source : Géoportail - Légende

Réseau hydrographique

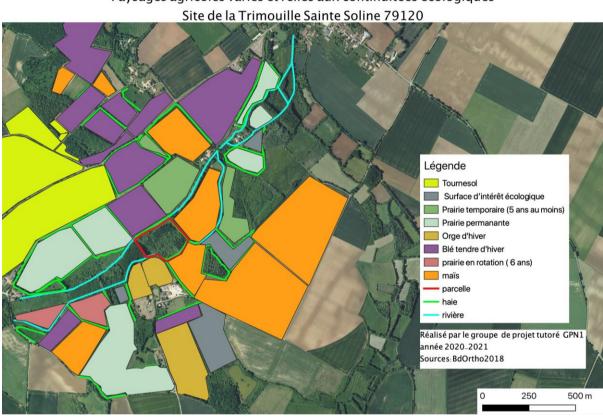
#### B. Le paysage

#### • Approche paysagère

Le site est inscrit dans la trame verte composée de bocages, de prairies, de boisements et de plaine en polyculture/élevage. Le paysage est donc caractérisé par des terres arables, des terres agricoles interrompues par des espaces naturels.

Dans les années 70, les parcelles ont été agrandi par le remembrement agricole.

On trouve dans ce paysage un réseau de fossés, historiquement utilisés pour le drainage des champs. Il y a aussi la présence de boisements, de mégaphorbiaies ainsi que des tourbières entre les boisements, mais aussi des prairies en herbe à usage agricole. On retrouve sur notre site la présence d'une zone humide ainsi que d'une peupleraie dont l'association SYLATR ne souhaite plus.



Paysages agricoles variés et reliés aux continuitées écologiques

#### Approche sensible

Quand on est sur cette parcelle, on peut entendre le chant apaisant des oiseaux et du vent dans les arbres. L'ombre dégagée par les arbres nous offre des coins reposants et calmes. On peut aussi noter l'agréable odeur de menthe et de fraîcheur dégagée dans la mégaphorbiaie.

#### C. Les habitats

Aucun inventaire sur les habitats n'a été réalisé sur la parcelle d'ici là, nous avons donc dû mettre en place un protocole permettant la réalisation d'une cartographie des habitats. De cet inventaire nous espérons tirer des enjeux sur le site notamment avec la potentielle présence d'habitat d'intérêt communautaires.

#### Objectifs visés:

L'objectif de ce protocole est d'établir la répartition des habitats sur la parcelle et notamment relever la présence d'habitats d'intérêt communautaires, pouvant représenter un enjeu pour le site.

#### Durée de l'étude :

Nous allons réaliser ce protocole une fois lors de notre projet, il pourra être reconduit les années suivantes.

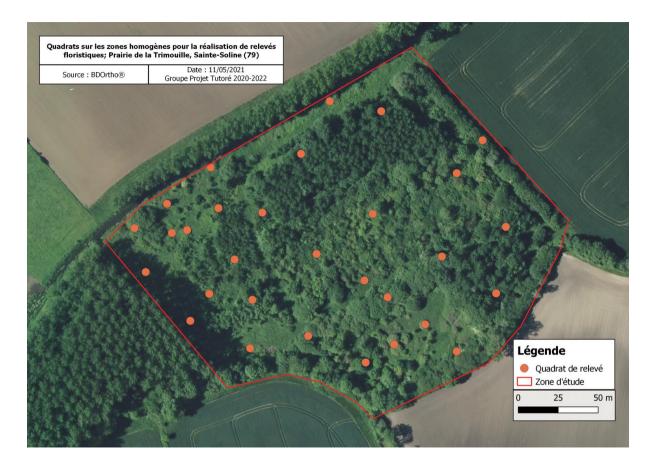
#### Méthode utilisée :

Pour déterminer les habitats du site d'étude nous allons utiliser la phytosociologie, c'est-à-dire l'association des espèces végétales présentes sur un milieu.

Nous allons utiliser la méthode dite des quadrats. Nous avons repris le protocole mis en place par le groupe BTS GPN en 2019.

La méthode des quadrats permet d'estimer la couverture végétale et de déterminer les espèces présentes. Suite à la détermination des espèces nous pouvons en déduire l'habitat grâce au Corine Biotope.

Avant de disposer nos quadrats nous effectuerons un repérage visuel de notre parcelle afin de déterminer des zones homogènes dans lesquelles nous disposerons un quadrat ou plus selon la taille de la zone. Chacun de ces quadrats aura un numéro unique afin de le repérer lors de l'analyse des résultats.



Pour les milieux ouverts, un quadrat consiste à mettre en place un carré de 1m² que nous élargissons jusqu'à ce que le nombre d'espèces végétales se stabilise. Nous identifierons chaque espèce que nous trouverons et estimons son abondance, nous rapporterons ces informations sur une fiche de relevé. La notation de l'abondance se fera selon l'échelle d'abondance dominance de BRAUN-BLANQUET :

+ : espèce rare et sporadique ; 1 : recouvrement < 5% ; 2 : recouvrement entre 5% et 25% ; 3 : recouvrement entre 25% et 50% ; 4 : recouvrement entre 50% et 75%; 5 : recouvrement > 75%

Concernant les milieux boisés nous relèverons les strates arbustives et arborées, sauf dans le cas d'une présence d'une grande strate herbacée.

Fiche relevé :			
Date :		Heure :	
Quadrat n° :		Conditions météor	ologiques :
Espèces observées			
Nom Latin	Nom vernaculaire	Abondance	

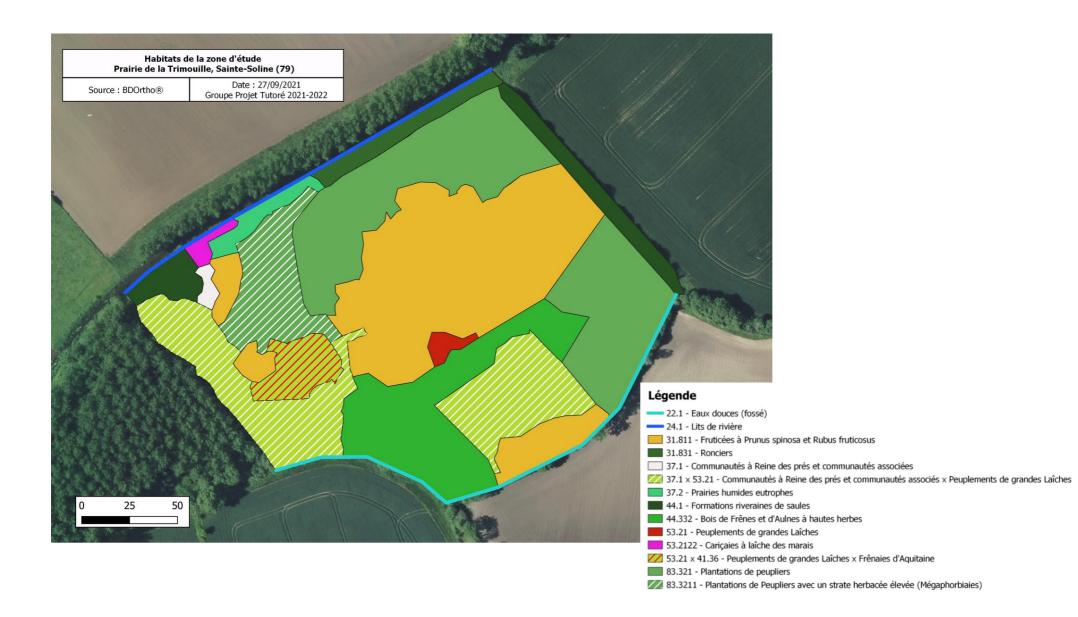
Ce protocole s'effectuera entre mai et juin, période importante où la flore est représentative du milieu. Nous prendrons une première journée pour déterminer où nous souhaitons placer nos quadrats. Compte tenu de la densité du site nous préconisons deux journées pour réaliser les relevés botaniques dans les quadrats.

Suite à ces relevés nous déterminerons les habitats à l'aide du Code Corine BIOTOPE. Une fois les codes Corine déterminés nous mettrons en évidence les habitats d'intérêt communautaire à l'aide du cahier des habitats Natura 2000.

Ensuite nous traduirons nos résultats sur une cartographie à l'aide du logiciel QGIS.

#### Matériels nécessaires :

Bambous pour délimiter les quadrats, Guide de reconnaissance de la flore



On remarque ici la grande diversité d'habitats présents sur le site, notamment plusieurs mosaïques d'habitats (ex : 37.1 x 53.21). On retrouve de nombreux milieux fermés et boisés, dominés par les peupleraies ou des fruticées. Pour les milieux ouverts il s'agit en grande partie de mégaphorbiaies (37.1x) ou de cariçaies (53.21x).

Après analyse de ces différents habitats, nous avons déterminé deux habitats d'intérêts communautaires :

- Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (code Natura 2000 : 91E0), code Corine 44.332.
- Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (code Natura 2000 : 6430), code Corine 37.1, 37.1 x 53.21.

La présence de ces milieux incite donc une gestion de façon à les préserver, il s'agira notamment d'empêcher la fermeture des milieux ouverts par la végétation non désirée (ex : ronciers, saules...).

Nous pouvons aussi remarquer la présence du milieu avec un code Corine de 83.3211, correspondant à une peupleraie sur une mégaphorbiaie. Il pourrait être intéressant de supprimer la strate arborée afin de faire tendre ce milieu vers une mégaphorbiaie ouverte, d'intérêt communautaire.

#### D. Les espèces présentes

Comme notre parcelle est une zone humide, nous trouvons forcément des espèces faunistiques et floristiques caractéristiques de ce milieu.

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux rhopalocères, odonates et aux mammifères aquatiques. Une liste des différentes espèces faunistiques historiquement observées sur le site est disponible.

#### • Rhopalocères :

Suite à un précédent inventaire mené en 2019 par l'association SYLATR, 39 espèces de Lépidoptères Rhopalocères ont été recensées sur le site. Parmi elles, deux espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, le Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*) et le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*). Ces deux espèces sont donc déterminantes pour une désignation d'une Zone Spéciale de Conservation.

#### Objectifs visés :

L'objectif de ce protocole est d'effectuer un suivi sur les espèces précédemment rencontrées et plus particulièrement sur la présence des deux espèces de la Directive Habitats. En plus de cela il est possible d'identifier la présence d'espèces qui n'auraient pas été relevées auparavant.

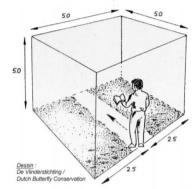
#### Durée de l'étude :

Nous allons réaliser le suivi sur toute la durée de notre projet. Le protocole pourra quant à lui être reconduit les années suivantes.

#### Méthode utilisée :

Nous allons reprendre le protocole de suivi des Rhopalocères en milieux ouverts mis en place par les Réserves Naturelles Françaises. La méthode utilisée sur celui-ci est la méthode de comptage visuel par transects linéaires.

Nous allons déterminer des transects sur les différents milieux ouverts de notre site. Chaque transect devra être sur un milieu homogène (mégaphorbiaie...). Sur chaque transfert on prendra en compte les espèces observées à 2.5 m à droite et à gauche de l'observateur (*cf dessin ci-dessous*)



Source: reserves-naturelles.org

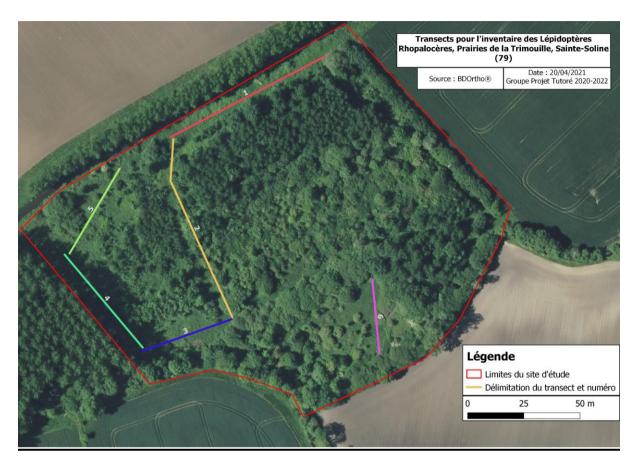
La prospection sur chaque transect doit se faire à une vitesse constante de 2 km/h afin de ne pas louper d'individus et de compter correctement mais aussi assez rapidement pour ne pas faire de double comptage.

Pour identifier les individus rencontrés, nous utiliserons une paire de jumelles ainsi qu'un appareil photo afin de vérifier nos résultats au retour. Nous allons aussi utiliser une clef de détermination avec toutes les espèces de Rhopalocères déjà rencontrées sur la zone. Nous pouvons aussi capturer les individus à l'aide d'un filet afin d'effectuer une meilleure reconnaissance, nous relâchons les individus juste après les avoir identifiés.

Au cours de l'année nous allons effectuer trois passages aux meilleures périodes de floraison, c'est-à-dire de mai à septembre. Nous réaliserons un passage en mai, en juillet et un dernier en septembre.

Les journées de relevés devront se faire selon certains critères météorologiques, il faut une température ambiante supérieure à 14°C si le temps est dégagé et une température supérieure à 17°C si le temps est nuageux. Aucun relevé ne sera effectué par temps de pluie ou par vent trop fort (>30 km/h).

# **Dispositions des transects:**



# Matériel nécessaire :

Une paire de jumelles et un appareil photo Un filet pour capturer les individus pour lesquels on rencontre des difficultés à l'identification Une clef de détermination des espèces déjà rencontrées sur le site Une fiche terrain pour noter nos observations (*cf Annexe 4*).

#### Résultats :

Nom vernaculaire	Nom latin	Quantité
Piéride de la rave	Pieris brassicae	3
Vulcain	Vanessa atalanta	1
Citron	Gonepteryx rhamni	1
Mélitée des centaurées	Melitaea phoebe	1
Mélitée du plantain	Melitaea cinxia	1
Aurore	Anthocharis cardamines	1
Petite violette	Boloria dia	1
Procris	Coenonympha pamphilus	1
Carte géographique	Araschnia levana	1

Lors de notre passage le 19 mai 2021 nous n'avons observé aucune des espèces d'intérêts majeurs. La période de vol du Cuivré des marais est plus tardive et nous espérons donc pouvoir l'observer lors de nos prochains passages. Nous avons néanmoins pu observer 9 espèces différentes de Rhopalocères lors de ce premier passage.

#### Odonates:

## Contexte de l'étude :

Les odonates sont un taxon constituant un bon indicateur biologique des zones humides. Suite à un précédent inventaire mené en 2019 par l'association SYLATR, 15 espèces d'Odonates ont été recensées sur le site. Parmi elles une espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, l'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale). Cette espèce est donc déterminantes pour une désignation d'une Zone Spéciale de Conservation.

#### Objectifs visés:

L'objectif de ce protocole est d'effectuer un suivi sur les espèces précédemment rencontrées et plus particulièrement sur la présence de l'Agrion de Mercure. En plus de cela il est possible d'identifier la présence d'espèces qui n'auraient pas été relevées auparavant.

#### Durée de l'étude :

Nous allons réaliser le suivi sur toute la durée de notre projet. Le protocole pourra quant à lui être reconduit les années suivantes.

#### **Résultats:**

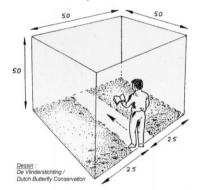
Nom vernaculaire	Nom latin	Quantité
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo	1
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata	1
Agrion à larges pattes	Platycnemis pennipes	2
Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens	1

Lors de notre passage le 19 mai 2021 nous n'avons pas observé l'espèce d'intérêt majeur, l'Agrion de Mercure. Nous avons néanmoins pu observer 4 espèces différentes d'Odonates lors de ce premier passage.

#### Méthode utilisée :

Nous allons nous baser sur le protocole RhoMéo La méthode utilisée sur celui-ci est la méthode de comptage visuel par transects linéaires.

Nous allons déterminer des transects près des différents points d'eau de notre site mais aussi la mégaphorbiaie. Chaque transect devra être sur un milieu homogène (fossé...). Sur chaque transfert on prendra en compte les espèces observées à 2.5 m à droite et à gauche de l'observateur (cf dessin ci-dessous)



Source: reserves-naturelles.org

La prospection sur chaque transect doit se faire à une vitesse constante de 2 km/h afin de ne pas louper d'individus et de compter correctement mais aussi assez rapidement pour ne pas faire de double comptage.

Pour identifier les individus rencontrés, nous utiliserons une paire de jumelles ainsi qu'un appareil photo afin de vérifier nos résultats au retour. Nous allons aussi utiliser une clef de détermination avec toutes les espèces d'Odonates déjà rencontrées sur la zone. Nous pouvons aussi capturer les individus à l'aide d'un filet afin d'effectuer une meilleure reconnaissance, nous relâchons les individus juste après les avoir identifiés.

Au cours de l'année nous allons effectuer trois passages aux meilleures périodes de vols des différentes espèces, c'est-à-dire de mai à septembre. Nous réaliserons deux passages en mai-juin et un dernier en septembre.

Les journées de relevés devront se faire selon certains critères météorologiques, il faut une température ambiante supérieure à 17°C. Aucun relevé ne sera effectué par temps de pluie ou par vent trop fort (>30 km/h).

# **Dispositions des transects:**



#### **Matériel nécessaire :**

Une paire de jumelles et un appareil photo

Un filet pour capturer les individus pour lesquels on rencontre des difficultés à l'identification Une clef de détermination des espèces déjà rencontrées sur le site Une fiche terrain pour noter nos observations (*cf Annexe 2*).

#### Mammifères :

#### Contexte de l'étude :

Sur notre zone d'étude se trouve le cours d'eau de la Dive, un habitat potentiel de la Loutre d'Europe une espèce inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats. De plus, les propriétaires du gîte du Moulin Petit se sont aperçus de la disparition d'une de leur carpe dans leur étang personnel laissant donc penser à la présence de la Loutre sur le site.

#### Objectifs visés:

L'objectif de ce protocole serait donc d'arriver à identifier la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), la présence de la Loutre serait un plus pour la valorisation du site.

#### Méthode utilisée :

Nous allons utiliser un piège photo pour essayer d'obtenir des images de la Loutre sur notre parcelle, le long de la Dive. Nous placerons celui-ci proche de la Dive au niveau de la rive près des trouées créées par les différents passages d'animaux. Le piège photo sera réglé pour prendre des vidéos de 10 secondes à chaque détection de passage devant. Nous avons choisi cette méthode plutôt que le relevé d'empreintes car celle-ci est plus délicate à mettre en place et les résultats plus difficiles à analyser.

#### Résultats:

Nous avons positionné le piège le 18/05/2021 pour une durée de 2 semaines. Nous avons effectué un premier relevé après une semaine mais nous n'avons rien observé.

Nous avons donc décidé de bouger le piège photo près d'une autre trouée. Les résultats ont malheureusement été similaires au premier.

Nous avons positionné le piège en septembre de l'autre côté de la rive, après deux semaines nous avons relevé le piège. L'analyse des résultats a été infructueuse, nous n'avons pas observé de mammifères aquatiques mis à part les aller et venus d'un ragondin (*Myocastor coypus*).

#### • Amphibiens:

Nous avions décidé de nous intéresser aux amphibiens, le site étant favorable grâce à la présence de fossés mais aussi de la Dive. Cependant nous nous y sommes pris trop tard (mimars) et nous avons donc loupé un passage essentiel du protocole que nous avions mis en place. Nous avons donc décidé de ne plus faire le protocole POPAmphibien, cependant nous avons un protocole à rédiger et nous pourrons donc potentiellement le réaliser en 2022.

#### Oiseaux :

Le site de la Trimouille est un site avec un important enjeu au niveau de l'avifaune notamment avec la présence du Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), une espèce d'intérêt patrimonial en Deux-Sèvres. De nombreuses études et inventaires ont déjà été réalisés sur le site par l'association SYLATR c'est en partie pour cela que nous ne nous sommes pas

intéressés particulièrement à ce taxon mais aussi par le fait que notre zone principale d'étude est une parcelle compliquée. L'identification des espèces ne peut se faire qu'uniquement grâce à la reconnaissance des chants et nous ne sommes pas suffisamment formés pour produire un travail de qualité.

## IV - Cadre socio-économique et culturel

#### A. Patrimoine culturel

A côté de notre parcelle on peut apercevoir le Petit Moulin qui à été aménagé et rénové pour faire office de chambre d'hôte.

#### Historique de paysage et l'occupation du sol



Avec cette photo aérienne on peut constater que notre parcelle (parcelles 0100,0101,0102) est principalement recouverte par une strate arbustive à hauteur de 75%.

On observe que la parcelle est en libre gestion. Cela entraîne donc une fermeture du milieu et une colonisation des mégaphorbiaies par des ligneux, notamment peupliers et prunelliers.

#### Photo aérienne de nos jours



Sur cette photo aérienne on peut observer qu'en 1950/65 notre parcelle avait la même gestion que les parcelles à côté : elle était exploitée en tant que parcelle agricole.

De plus, la peuplerai n'était pas encore plantée. Cela signifie donc que la parcelle était ouverte et que les essences présentes aujourd'hui sont récentes.

Photo aérienne de 1950-1965

#### B. Activités et acteurs

Différents acteurs sont présents sur le site des prairies de la Trimouille, chacun impactant plus ou moins sur celui-ci. Le propriétaire Mr Bordes a donné la gestion de ses parcelles à l'association naturaliste SYLATR. Créée en 2018 SYLATR a pour but l'étude, la gestion et la protection de la biodiversité présente sur le site ainsi que la formation de bénévoles ou d'étudiants aux méthodes de suivi naturalistes.

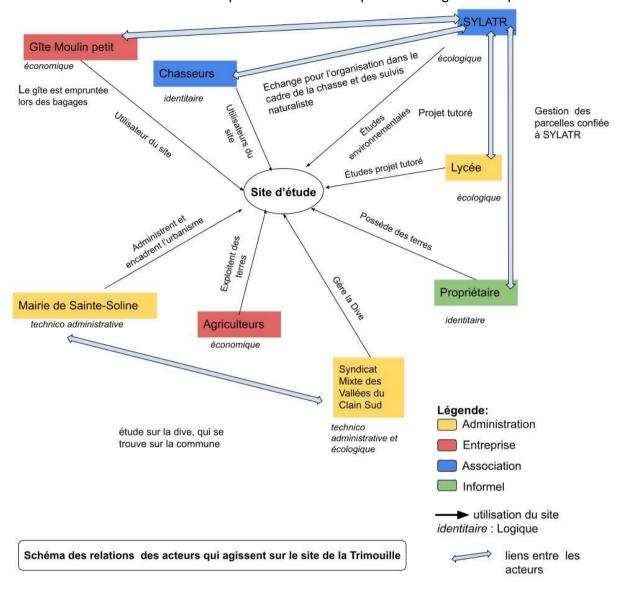
Cette formation s'effectue en particulier en partenariat avec le Lycée agricole Jacques Bujault de Melle (79500) dans lequel des classes du lycée sont amenées à réaliser des chantiers de gestion sur le site. En plus de ces chantiers, l'association se propose en tant que commanditaire de projet tutoré pour les élèves en BTS Gestion et Protection de la Nature. Sur notre site d'étude se trouve aussi une chasse gardée où un petit groupe de chasseurs pratique la chasse au sanglier.

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud est chargé des aménagements et des études sur la Dive, le cours d'eau bordant notre parcelle.

Le site se trouvant dans une plaine composée de grandes parcelles agricoles, les agriculteurs ont donc un impact direct à travers leurs méthodes. Ici les exploitants cultivent des céréales, ce sont donc des cultures qui ont besoin d'eau et pour lesquelles des intrants peuvent être utilisés.

A côté de notre site on retrouve le gîte du Moulin Petit, de ce fait une attraction touristique. De plus le gîte a déjà accueilli les bénévoles participants aux opérations de baguage avec l'association SYLATR.

Notre site se trouvant sur la commune de Sainte-Soline (79297), celle-ci est donc un acteur mais à très moindre impact sur les parcelles gérées par SYLATR.



## V -Intérêt pédagogique et vocation à l'accueil du public

SYLATR met à disposition de nombreuses activités pédagogiques.

L'association organise des sessions d'inventaires d'espèces, par exemple les opérations de baguage d'oiseaux ou les inventaires serpents. Ces activités peuvent être ouvertes au public lors des portes ouvertes. De plus, lors des sessions de baguage, l'association permet à des futurs bagueurs d'utiliser le terrain pour exercer leur formation.

Les interventions des élèves de terminale GMNF du lycée Jacques Bujault ont également un intérêt pédagogique, elles ont pour but de former les élèves aux métiers de génie écologique.

SYLATR a permis deux fois aux élèves de BTS GPN d'utiliser le site dans le cadre du projet tutoré. Cet aspect est également un aspect pédagogique du site car ce projet permet aux étudiants de se former aux métiers de gestion.

## VI - Enjeux

L'enjeu principal est donc de préserver le milieu en tant que zone humide, et donc de maintenir les espèces indicatrices du milieu.

Après un diagnostic de notre parcelle, nous avons déterminé des enjeux pour celle-ci.

En effet, notre parcelle est une zone humide et elle renferme des habitats et des espèces protégées, il va donc de soi d'en assurer la conservation.

#### Enjeu 1 : Les habitats mégaphorbiaies et forêts alluviales

Suite à nos relevés phytosociologiques, nous avons déterminé deux habitats d'intérêt communautaire, Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (code Natura 2000 : 91E0) et Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (code Natura 2000 : 6430).

Ces milieux possèdent une faune et une flore particulière, notamment certaines espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, comme le Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*) et l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).

Il est donc important de gérer ces milieux de façon à en empêcher leur fermeture et de conserver un habitat propice à ces espèces protégées. Car sans l'intervention humaine ces milieux évolueraient vers la fermeture et donc vers la disparition de tout l'écosystème qu'ils contiennent.

#### Enjeu 2 : Connaissance scientifique du milieu

Ce second enjeu serait la connaissance scientifique du milieu, il faudrait mettre en place différents suivis et protocoles sur différents taxons afin de récolter le maximum de données. Ces informations pourraient permettre de déterminer de nouvelles espèces d'intérêt patrimonial et donc d'effectuer des actions de gestion en faveur de celles-ci.

En particulier, la Dive, où un protocole IBGN pourrait être mené afin de déterminer la qualité du cours d'eau.

# VII - Plan de gestion

À la suite de ces enjeux, nous déterminons des objectifs généraux découlant de ceux-ci. Puis nous déclinons ces objectifs généraux en objectifs opérationnels qui sont ensuite à leur tour exprimés en actions à mettre en place.

Les deux objectifs généraux qui ressortent sont :

- 1) Préserver les milieux humides: En effet, nous avons constaté que notre site hébergeait différents milieux humides et qu'il est important de les conserver, sachant qu'ils sont en régression au niveau national. De plus, les milieux humides abritent un cortège d'espèces faunistiques et floristiques qu'il est nécessaire de protéger. Ces habitats ont aussi un rôle important pour faire face au changement climatique de par les différents services écologiques qu'ils peuvent rendre. Ils agissent en tant que filtre pour l'eau, leur effet tampon permet de réguler le niveau hydrique en hiver et en été. À noter que ce sont aussi d'excellents puits de carbone.
- 2) Apporter des connaissances scientifiques : Comme expliqué plus haut, le site ne bénéficie pas d'études scientifiques de par sa fermeture. Il est donc important de remédier à cela, l'apport de nouvelles données sur le site permettra entre autres de mettre en place des mesures de gestion en adéquation avec les enjeux du site. Il est donc nécessaire de mettre en place toute une panoplie d'inventaires et de protocoles de suivi sur différents taxon

				P	∖nné	e 202	22	Année 2023			Année 2024			:4	Année 2025			5	Année 2026		:6		
Enjeux	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Н	Р	Е	Α	Н	Р	Е	Α	Н	Р	Е	Α	Н	Р	Е	Α	Н	Р	Е	Α
La zone humide	1 - Préserver les milieux humides	1.1 - Limiter la fermeture des milieux	1.1.1 - Abattage de Peupliers																				
			1.1.2 - Débroussaillage de ronciers et mégaphorbiaie																				
		1.2 - Entretenir les zones humides	1.2.1 - Fauche et exportation des Laîches																				
			1.2.2 - Former des arbres en têtards																				
Laa	O Apportor dos			1				I															
Les connaissances scientifiques	2 - Apporter des connaissances scientifiques	2.1 - Développer les connaissances faunistiques	2.1.1 - Inventaire Rhopalocères																				
			2.1.2 - Inventaire Odonates		i.																		
			2.1.3 - Protocole Pop Amphibiens																				
			2.1.4 - Protocole STOC																				
		2.2 - Développer les connaissances floristiques	2.2.1 - Inventaire floristique																				
		2.3 - Évaluer l'état des milieux	2.3.1 - Réalisation d'un IBGN																				

# **FICHE ACTIONS**

Priorité : 1		1.1.1	Abattage de peu	pliers			
Problématique	parcelle était ancie pendant de nombre Les peupliers étouf animales et végéta Il est donc primord	Ces zones sont en grande partie recouvert par une dense forêt de peupliers car cette parcelle était anciennement utilisée comme plantation de peuplier et a été à l'abandon pendant de nombreuses années.  Les peupliers étouffent la végétation rare des milieux humides et empêchent les espèces animales et végétales d'y proliférer.  Il est donc primordial d'abattre cette forêt uniquement constituée de peupliers ayant aucun intérêt écologique sur le site.					
Objectifs	l'entièreté d	<ul> <li>Ouvrir le milieu pour laisser la végétation typique des zones humides coloniser l'entièreté de la parcelle</li> <li>Valorisation écologique du bois</li> </ul>					
Description	possible. Les peupl le chantier des élève la plus grande à l'or C'est celle qui prer elle est dense et pe tout en faisant tomb espaces vides pour Le stockage se fers côté ouest de la pe faite par les arbre pousser à l'intérieur que la parcelle soit S'il n'est pas possil alors un autre endre	L'abattage commencera par le début de la parcelle pour libérer l'espace le plus vite possible. Les peupliers sont divisés en 2 forêts, une plus petite à l'Est déjà entamée par le chantier des élèves en BTS GPN 2 l'autre la plus grande à l'ouest de la parcelle.  C'est celle qui prendra le plus de temps car elle est dense et profonde. Il faudra abattre tout en faisant tomber les peupliers dans les espaces vides pour les débiter.  Le stockage se fera sous la haie bordant le côté ouest de la parcelle pour que l'ombre faite par les arbres empêche la ronce de pousser à l'intérieur du tas et ainsi empêchée que la parcelle soit envahie par les ronces.  S'il n'est pas possible de stocker de ce côté alors un autre endroit sous des arbres sera suffisant.  Comme cela les tas de bois pourront servir de refuge et d'habitat à un grand nombre					
Indicateurs de résultat	Nombre de peuplie	rs abattus					
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille					
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026		
Période d'exécution	Hiver						
Temps de travail	7 jours						
Budget	Bénévoles de l'asso	ociation SYLATF	R, propriétaire de	la parcelle			

Priorité : 1	1.1.2 - Chai	1.1.2 - Chantier de débroussaillage des ronciers et mégaphorbiaies							
Problématique	Nous avons vite dé Ce dernier se referi	Après plusieurs prospections de terrains, pour réaliser une carte des habitats.  Nous avons vite déduit que l'objectif principal de notre chantier était d'ouvrir le milieu.  Ce dernier se referme à cause de ronciers qui prolifèrent et des mégaphorbiaies non entretenues, empêchant les espèces caractéristiques de zones humides de proliférer.							
Objectifs		<ul> <li>Maintenir le milieu ouvert</li> <li>Organiser, coordonner, sécuriser le suivi des chantiers de débroussaillage</li> </ul>							
Description	<ul> <li>Étapes avant le chantier</li> <li>Visite préalable de préparation de chantier et définir les moyens nécessaires (moyens humains et matériels)</li> <li>Information des structures et des acteurs concernées des dates de chantiers prédéterminées.</li> <li>Rédaction du cahier des charges</li> <li>Organisation chronologique du chantier</li> <li>Réunion d'information et d'organisation du chantier avec toutes les personnes concernées</li> <li>Étapes le jour du chantier</li> <li>Chantier dirigé par un chef de chantier accompagné d'exécutants</li> <li>Mise en place de distance de sécurité entre agents</li> <li>Vérifier la bonne exécution des tâches et l'état de santé des agents.</li> <li>Rangement du matériel</li> <li>Étapes après le chantier</li> <li>Elaboration et transmission du bilan du chantier par le gestionnaire</li> </ul>								
Indicateurs de résultat	Les zones prévues	sont débroussaill	ées.						
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille							
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026				
Période d'exécution	En hiver au mois janvier et février, c'est une période propice pour restaurer le milieu. En effet, le niveau de dérangement des espèces est faible, la réalisation des chantiers se fait obligatoirement en dehors des périodes de nidification, d'éclosion ou de reproduction (du printemps à l'automne).								
Temps de travail	1 jour	1 jour							
Budget	Bénévoles de l'asse	Bénévoles de l'association SYL ATR, propriétaire de la parcelle							
Remarque(s)	Se munir d'équipen	nents de sécurité	et de matériel de	e secours.					

Priorité : 1	1.2.1 - Fauc	1.2.1 - Fauche et exportation des Laîches								
Problématique	conserver sa prése	La laîche étant l'une des composantes principales de notre zone d'étude, nous voulons conserver sa présence et agrandir son habitat. Il est pour cela nécessaire de pratiquer une gestion de fauchage afin de renouveler l'habitat et d'éviter toute fermeture du milieu.								
Objectifs	<ul> <li>Maintenir le</li> </ul>	<ul> <li>Conserver le milieu</li> <li>Maintenir le milieu ouvert</li> <li>Gérer et coordonner le suivi des chantiers de fauchage</li> </ul>								
Description	<ul> <li>Préparation et matériels</li> <li>Rédaction de Organisation</li> <li>Réunion d'ir concernées</li> <li>Étapes pendant le Mise en place</li> <li>Respect des Veiller à limit précaution</li> <li>Surveiller à</li> <li>Étapes post-chant</li> </ul>	<ul> <li>Étapes pendant le chantier</li> <li>Mise en place du chantier de fauchage avec la supervision d'un chef d'équipe</li> <li>Respect des consignes de sécurité</li> <li>Veiller à limiter l'impact sur le secteur d'intervention en gardant un maximum de</li> </ul>								
Indicateurs de résultat	Les zones prévues	sont fauchées et	exportées.							
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille								
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026					
Période d'exécution	Nous privilégions la qu'il aura sur le site									
Temps de travail	1 jour									
Budget	Bénévoles de l'association SYL ATR, propriétaire de la parcelle									
Remarque(s)	Le port d'équipeme secours également	•	est obligatoire, l	a présence d'une	trousse de					

Priorité : 2	1.2.2 - Forn	nation d'arbres e	n têtards						
Problématique	faune et flore partic La formation d'arb maintien d'une an	Les zones humides sont des milieux importants à bien des égards : stockage de l'eau, faune et flore particulière, stockage de carbone  La formation d'arbres en têtards améliore leur rôle écologique de par leurs vertus : maintien d'une ambiance humide toute l'année, habitat pour la microfaune et la macrofaune grâce à ses cavités, absorbe les polluants							
Objectifs	Valorisation d'un	<ul> <li>Formation d'arbres en têtards</li> <li>Valorisation d'une technique de coupe traditionnelle</li> <li>Valorisation du bois</li> </ul>							
Indicateurs de résultat	commun ( <i>Fraxinus</i> marsault ( <i>Salix cap</i> ) Coupe des arbres etronçonneuse, faire attention à respecte sécurité relatives à machine. Le bois ainsi récolte pourra être utilisé echauffe. Bilan de ch (quantité de bois ré d'arbres taillés). Un rejets poussant en Nombres d'arbres te Quantité de bois ré Quantité de bois ré	Repérage des différents spécimens pouvant être coupés en têtard, il s'agira de Frênes commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> ) ou de Saules marsault ( <i>Salix caprea</i> ).  Coupe des arbres en têtard à l'aide d'une tronçonneuse, faire cependant bien attention à respecter les mesures de sécurité relatives à l'utilisation de cette machine.  Le bois ainsi récolté pourra être valorisé, il pourra être utilisé en tant que bois de chauffe. Bilan de chantier après la coupe (quantité de bois récupéré, nombre d'arbres taillés). Une taille d'entretien sera effectuée au printemps afin de supprimer les rejets poussant en dessous la tête définie à la coupe.  Nombres d'arbres taillés/nombre d'arbres prévus Quantité de bois récupérée							
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille		Г					
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026				
Période d'exécution	<ul> <li>Effectuer les tailles en hiver afin d'éviter de déranger les espèces faunistiques avec l'utilisation des machines thermiques.</li> <li>L'hiver est aussi la période où l'arbre sera en repos végétatif, la coupe n'impactera donc pas ses ressources naturelles, déjà maintenues.</li> <li>L'absence de feuilles facilitera la coupe en apportant une meilleure vision.</li> <li>Les arbres seront recoupés tous les 5 ans pour les saules et tous les 8 ans pour les frênes, les premiers ayant une croissance plus rapide.</li> </ul>								
Temps de travail	1 jour	1 jour							
Budget	Bénévoles de l'asso	ociation SYL ATR	, propriétaire de	la parcelle					
Remarque(s)	Pour les saules il s' couper à ras les art	•		•	et ensuite				

Priorité : 1	2.1.1 - Inve	ntaire Rhopalocè	eres				
Problématique	Le site manque de données scientifiques sur les espèces présentes. Il est donc nécessaire de réaliser un protocole afin de déterminer un état des lieux des populations de rhopalocères sur le site. Mettre en place un suivi des populations pourra permettre d'élaborer un mode de gestion sur le site favorable aux espèces présentes.						
Objectifs	<ul> <li>Assurer une</li> </ul>	es connaissances e gestion adaptée vi des espèces de	aux cortèges d'e		s		
Description	<ul> <li>Utilisation du protocole de suivi des Rhopalocères en milieux ouverts mis en place par les Réserves Naturelles Françaises.</li> <li>Détermination de transects sur les différents milieux ouverts du site, chaque transect doit être placé dans un milieu homogène.</li> <li>On prendra en compte les espèces situées à 2.5m à gauche et à droite de l'observateur.</li> <li>L'observateur tiendra une fiche de relevé</li> <li>Les observations sont rentrées après les prospections dans une base de données qui permettra de suivre la population</li> <li>Matériel : jumelles, appareil photo, filet, guide de détermination des espèces et fiche de</li> </ul>						
	relevé						
Indicateurs de résultat	<ul> <li>Nombre d'espèces par transect</li> <li>Nombre d'espèces différentes repérées sur le site</li> </ul>						
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille					
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026		
Période d'exécution	Printemps/Été : Au plus tôt du 1er avril au 30 septembre.  Le protocole des Réserves Naturelles Françaises préconise un passage hebdomadaire au mieux, tous les 14 jours. Ce type de prospection peut sembler difficile à tenir pour une action de cette ampleur. Un total de 3 passages d'avril à septembre peut sembler plus réalisable.  Les conditions météorologiques : température supérieure à 14°C si le ciel est dégagé et 17°C si le ciel est nuageux. Aucun relevé ne sera effectué par temps de pluie ou par vent trop fort (>30 km/h).						
Temps de travail	5 jours						
Budget	Bénévoles de l'asso	ociation SYL ATR	, propriétaire de	la parcelle			
Remarque(s)							

Priorité : 1	2.1.2 - Inve	ntaire Odonates					
Problématique	Les odonates sont des espèces bioindicateurs des zones humides.  Nous avons donc réalisé un protocole odonate afin d'améliorer les connaissances scientifiques du site.						
Objectifs	Effectuer ur l'Agrion de I	<ul> <li>Apporter des connaissances scientifiques à l'association SYLATR</li> <li>Effectuer un suivi sur les espèces et plus particulièrement sur la présence de l'Agrion de Mercure inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats.</li> <li>Identifier la présence d'espèces non inventoriées auparavant.</li> </ul>					
Description		Rédaction et mise en place d'un protocole Odonate par les étudiants BTS GPN du lycée Jacques-Bujault. Nous allons mettre en place la méthode de comptage visuel par transects linéaires.					
	Des transects (milie sont déterminés à d d'eau et dans la mé	différents points		Trans	sects pour l'inventaires des Célonates, Prairies de la Trimoulle, Sainte-Soline (79)  Source : BOCHONE Della 1300-2022  Groupe Projet 1669-2300-2022		
	Pour effectuer les observations l'observateur prendra en comptes 2,5 m de chaque côté (D&G) munie de jumelles, appareil photo (pour vérifier l'identification) et d'une clé de détermination des odonates. Utilisation du filet pour identifier l'espèce et libération de						
	celle-ci après son id Chaque inventaire dans le protocole. L	se déroule sous c		•	•		
Indicateurs de résultat		spèces par transe spèces différentes		site			
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille					
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026		
Période d'exécution	Au printemps et en à-dire de mai à sep				<del>-</del>		
Temps de travail	5 jours						
Budget	Bénévoles de l'association SYL ATR, propriétaire de la parcelle						
Remarque(s)							

Priorité : 2	2.1.3 - Prot	ocole POPAmp	hibien					
Problématique	Il est donc nécessa populations d'ampl	Le site manque de données scientifiques sur les espèces présentes.  Il est donc nécessaire de réaliser un protocole afin de déterminer un état des lieux des populations d'amphibiens sur le site. Mettre en place un suivi des populations pourra permettre d'élaborer un mode de gestion sur le site favorable aux espèces présentes.						
Objectifs	Assurer une		•	inistiques espèces présente	s			
Description  Indicateurs de résultat	Utilisation du protocole PopAmphibien :  Détermination de l'aire de prospection (aire homogène) et repérage des sites aquatiques  Description des aires L'observateur tiendra une fiche de relevé Les observations sont rentrées après les prospections dans une base de données qui permettra de suivre la population  Matériel : guide de détermination  Nombre d'espèces par transect Nombre d'espèces différentes repérées sur le site Etat des populations d'amphibiens							
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille						
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026			
Période d'exécution	3 sessions de prospection :  - Première session : début de saison (février-mars) / de jour  Détermination visuelle (et auditive) des amphibiens (pontes, larves, adultes)  - Deuxième session : milieu de saison (avril-mai) / sortie nocturne  Détermination auditive et visuelle  - Troisième session : fin de saison (juin-juillet) / de jour  Détermination visuelle et auditive							
Temps de travail	5 jours	5 jours						
Budget	Bénévoles de l'ass	ociation SYL ATI	R, propriétaire de	la parcelle				
Remarque(s)								

Priorité : 2	2.1.4 - Prot	ocole STOC			
Problématique	Le site manque de données scientifiques sur les espèces présentes. Il est donc nécessaire de réaliser un protocole afin de déterminer un état des lieux des populations d'avifaune nicheuses sur le site. Un suivi de ces données permettra par la suite de mettre en place des mesures de gestion en concordance avec les résultats obtenus, notamment si le protocole révèle des espèces d'intérêt communautaire.  Le site étant particulièrement fermé, un protocole par reconnaissance auditive sera privilégié, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs du MNHN est le plus pertinent à réaliser.				
Objectifs	<ul><li>Améliorer les cor</li><li>Répertorier les o</li><li>Estimer les varia</li></ul>	iseaux nicheurs d	u site		
Description	Des points d'écoute seront sélectionnés au préalable dans des milieux différents (forêt, mégaphorbiaie). Sur chaque point d'écoute, l'observateur devra noter les espèces vues et entendues pendant 5 minutes.  Les observations seront notées sur une fiche de relevé où seront précisés le type de milieu, le type d'observation (vu ou entendu).  Ces observations seront ensuite rentrées dans une base de données afin d'être suivies et analysées pour les années à suivre et dans une optique de gestion en faveur de certaines espèces.				
Indicateurs de résultat	Nombre d'individus Nombre d'espèces		ées		
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille			
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026
Période d'exécution	<ul> <li>Les points d'écoute doivent être réalisés 2 jours par an, le premier entre le 1er avril et le 8 mai et le second entre le 9 mai et le 15 juin. À noter que les deux passages doivent être espacés de 4 semaines minimum.</li> <li>Ce protocole doit être répété chaque année, idéalement aux mêmes dates, par beau temps et entre 1 et 4 heures après le lever du soleil.</li> </ul>				
Temps de travail	4 jours				
Budget	Bénévoles de l'asse	ociation SYL ATR	propriétaire d	e la parcelle	
Remarque(s)					

Priorité : 1	2.2.1 - Inve	ntaire floristique				
Problématique	Les zones humides sont des milieux à préserver, de par sa flore et sa faune remarquable. Pour les protéger, il est important d'avoir un maximum d'informations sur les zones humides, que ce soit sur sa faune et sa flore. Ici, nous allons nous concentrer sur la flore.					
Objectifs		les connaissances ode de gestion à fai	•	•		
Description	Pour effectuer un inventaire sur ce site, il est préférable d'utiliser la méthode des quadrats. Elle consiste à mettre en place un carré dans la zone à étudier, et identifier les espèces présentes dans ce carré. Il faut donc notifier le nom et le nombre de l'espèce présente dans le carré. Si une espèce n'est pas reconnue, il faut donc lui attribuer un nom transitoire.  Ensuite, on estime la surface qu'occupent les espèces dans ce carré (en pourcentage de la surface totale). On fait plusieurs relevés d'espèces dans le quadrat en question.  Le nombre de relevés en fonction des carrés réunis de la zone étudiée va déterminer la précision des mesures qui auront été effectuées.  Grâce à ces quadrats, il est possible de mesurer l'homogénéité de la végétation représentant un facteur décisif dans le relevé d'espèces. Si on trouve des espèces dans ce qu'on appelle des "tâches", il faudra refaire des quadrats.					
Indicateurs de résultat		pèces présentes ce des habitats				
Localisation	Sainte-Soline, Site	: La Trimouille				
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026	
Période d'exécution	Cela ne sert à rien d'effectuer un inventaire floristique tous les ans. Effectuer un inventaire floristique tous les 3 ans est favorable, pour potentiellement découvrir de nouvelles espèces. Bien évidemment, il faut le commencer au printemps, donc, de mars à juin.					
Temps de travail	1 jour, sur 3 mois.					
Budget	Bénévoles de l'asso	Bénévoles de l'association SYL ATR, propriétaire de la parcelle				
Remarque(s)						

Priorité : 1	2.4.1 - Réalisation d'un IBGN	l														
Problématique	•	a Dive, est un ruisseau passant sur le site de la Trimouille. Il est important de vérifier a qualité de son eau, grâce à l'Indice Biologique Global Normalisé, appelé IBGN.														
Objectifs	<ul><li>Évaluer l'état des milieux</li><li>Connaître la qualité de l'eau</li></ul>															
Description	Pour commencer, choisir la station, définie comme étant un tronçon de cours d'eau dont la longueur est sensiblement égale à 10 fois la largeur du lit mouillé au moment du prélèvement.  Ensuite, déterminer les 8 lieux d'échantillonnages. Il y aura donc 8 prélèvements (un sur chaque lieu) sur une surface de 1/20². Il est important de choisir dans les 8 habitats distincts parmi les combinaisons définies dans le tableau ci-dessous.															
	Puis, procéder au prélèvement. Le prélèvement se fait grâce à un	Classe de variété  Taxons indicateurs	St			12 44				28	7 (	6 5 20 1	6 1	2 9 0 7	6	
	"Surber". Il faut placer le Surber face au courant, et effectuer des	Chloroperlidae Perlidae Perlodidae	Gi 9								Ī		ĺ	2 11	Τ	Ī
	mouvements de va et vient pendant quelques secondes pour qu'un maximum d'espèces se retrouve	Taeniopterygidae Capniidae Brachycentridae Odontocéridae Philopotamidae	8	20	20	19	18	17	16	15	14	13 1	2 1	1 10	) 9	8
	dedans. Enfin, mettre le contenu du Surber dans un seau contenant de l'eau	Leuctridae Glossosomatidae Beraeidae Goeridae Leptophlébiidae	7	20	19	18	17	16	15	14	13	12 1	11 10	0 9	8	7
	pour les espèces, ainsi qu'un bouchon d'alcool pour les maintenir et ne pas qu'elles se décomposent.	Nemouridae Lepidostomatidae Sericostomatidae Ephemeridae	6	19	18	17	16	15	14	13	12	10 9	8	7	6	5
	Quand la phase prélèvement est	Hydroptilidae Heptageniidae Polymitarcidae Potamanthidae	5	18	17	16	15	14	13	12	11	10 9	8	7	6	5
	terminée, il est temps de procéder à l'identification des espèces. Cette étape peut se faire le lendemain du	Leptoceridae Polycentropodidae Psychomyidae Rhyacophilidae	4	17	16	15	14	13	12	11	10	9 8	7	6	5	4
	prélèvement.  Il faut tout d'abord sortir toutes les	Limnephilidae (1) Ephemerellidae (1) Hydropsychidae Aphelocheiridae	3	16	15	14	13	12	11	10	9	8 7	7 6	5	4	3
	espèces du seau et les mettre dans une boîte de pétrie remplie d'alcool. Puis laisser reposer les espèces	Baetidae (1) Caenidae(1) Elmidae (1) Gammaridae (1) Mollusques	2	15	14	13	12	11	10	9 8	8	7 6	5 5	4	3	2
	dans le produit. Le jour même où le lendemain,	Chironomidae (1) Asellidae (1) Achètes Oligochètes (1)	1	14	13	12	11	10	9	8	7	6 5	j 4	3	2	1
	procéder à l'identification des espèces, grâce à une loupe binoculair déterminant l'espèce dominante, nous	•		•				•								
Indicateurs de résultat	Qualité biologique de la rivière															

Localisation	Sainte-Soline	Sainte-Soline, Site : La Trimouille				
Année En vert, les années d'exécution	2022	2023	2024	2025	2026	
Période d'exécution	Peut être effe	Peut être effectué en automne				
Temps de travail	7 jours	7 jours				
Budget	Bénévoles de	Bénévoles de l'association SYL ATR, propriétaire de la parcelle				
Remarque(s)						

# **ANNEXES**

Annexe 1 : Tableau des taxons et des espèces animales

Reptiles				
<u>Espèces</u>	Nom latin			
<ul> <li>Couleuvre verte et jaune</li> <li>Couleuvre vipérine</li> <li>Couleuvre helvétique</li> <li>Couleuvre d'Esculape</li> <li>Lézard des murailles</li> <li>Lézard à deux raies</li> </ul>	<ul> <li>Hierophis viridiflavus</li> <li>Natrix maura</li> <li>Natrix helvetica</li> <li>Zamenis longissimus</li> <li>Ordacis muralis</li> <li>Lacerta bilineata</li> </ul>			
Amph	iibiens			
- Grenouille agile - Grenouille rieuse - Grenouille verte - Grenouille rousse - Pélodyte ponctué - Rainette verte - Salamandre tachetée - Triton palmé - Crapaud épineux	<ul> <li>Rana dalmatina</li> <li>Pelophylax ridibundus</li> <li>Hyla arborea</li> <li>Rana temporaria</li> <li>Pelodytes punctatus</li> <li>Hyla arborea</li> <li>Salamandra salamandra</li> <li>Lissotriton helveticus</li> <li>Bufo spinosus</li> </ul>			
Chiroptères				
<ul> <li>Barbastelle d'Europe</li> <li>Pipistrelle commune</li> <li>Pipistrelle de Kuhl</li> <li>Sérotine commune</li> <li>Noctule de Leisler</li> <li>Murin à moustaches</li> <li>Murin de Daubenton</li> <li>Oreillard gris</li> </ul>	<ul> <li>Barbastella barbastellus</li> <li>Pipistrellus pipistrellus</li> <li>Pipistrellus kuhlii</li> <li>Eptesicus serotinus</li> <li>Nyctalus leisleri</li> <li>Myotis mystacinus</li> <li>Myotis daubentonii</li> <li>Plecotus austriacus</li> </ul>			
Odo	nates			
- Caloptéryx éclatant - Caloptéryx vierge - Leste vert - Leste brun - Agrion à larges pattes - Agrion de Mercure - Agrion élégant - Agrion nain - Petite nymphe au corps de feu - Aeschne bleue - Libellule déprimée - Libellule à quatre taches - Orthétrum réticulé - Sympétrum méridional	<ul> <li>Calopteryx splendens</li> <li>Calopteryx virgo</li> <li>Lestes viridis</li> <li>Sympecma fusca</li> <li>Platycnemis pennipes</li> <li>Coenagrion mercuriale</li> <li>Ischnura elegans</li> <li>Ischnura pumilio</li> <li>Pyrrhosoma nymphula</li> <li>Aeshna cyanea</li> <li>Libellula depressa</li> <li>Libellula quadrimaculata</li> <li>Orthetrum cancellatum</li> <li>Sympetrum meridionale</li> </ul>			

- Sympétrum sanguin
- Sympétrum strié

- Sympetrum sanguineum
- Sympetrum striolatum

# Rhopalocères

- Point de Hongrie
- Hespérie de la mauve
- Machaon
- Flambé
- Citron
- Souci
- Piéride du chou
- Piéride du navet
- Piéride de la rave
- Aurore
- Piéride de la moutarde
- Argus vert
- Cuivré commun,
- Cuivré des marais
- Cuivré fuligineux
- Collier de corail
- Azuré de la faucille
- Azuré des nerpruns
- Demi-Argus
- Argus bleu
- Petit Mars Changeant
- Sylvain azuré
- Robert le diable
- Belle Dame
- Vulcain
- Paon de jour
- Grande Tortue
- Carte géographique
- Petite violette
- Nacré de la ronce
- Damier de la Succise
- Mélitée du plantain
- Mélitée des scabieuses
- Mélitée des centaurées
- Tircis
- Demi-deuil
- Amaryllis
- Myrtil
- Fadet commun

- Erynnis tages
- Pyrgus malvae
- Papilio machaon
- Iphiclides podalirius
- Gonepteryx rhamni
- Colias croceus
- Pieris brassicae
- Pieris napi
- Pieris brassicae
- Anthocharis cardamines
- Leptidea sinapis
- Callophrys rubi
- Lycaena phlaeas
- Lycaena dispar
- Lycaena tityrus
- Aricia agestis
- Cupido alcetas
- Celastrina argiolus
- Cyaniris semiargus
- Polyommatus icarus
- Apatura ilia
- Limenitis reducta
- Polygonia c-album
- Vanessa cardui
- Vanessa atalanta
- Inachis io
- Nymphalis polychloros
- Araschnia levana
- Boloria dia
- Brenthis daphne
- Euphydryas aurinia
- Melitaea cinxia
- Melitaea parthenoides
- Melitaea phoebe
- Pararge aegeria
- Melanargia galathea
- Pyronia tithonus
- Maniola jurtina
- Coenonympha pamphilus

#### **Orthoptères**

- Phanéroptère méridional
- Leptophye ponctuée
- Méconème tambourinaire
- Méconème fragile
- Conocéphale bigarré
- Conocéphale gracieux

- Phaneroptera nana
- Leptophyes punctatissima
- Meconema thalassinum
- Meconema meridionale
- Conocephalus fuscus
- Ruspolia nitidula

- Grande sauterelle verte - Tettigonia viridissima - Decticelle cendrée - Pholidoptera griseoaptera - Decticelle carroyée -Tessellata tessellata - Decticelle bariolée - Roeseliana roeselii - Grillon champêtre - Gryllus campestris - Grillon bordelais - Eumodicogryllus bordigalensis - Grillon des bois - Nemobius sylvestris - Grillon des marais - Gryllus campestris - Courtilière commune - Gryllotalpa gryllotlapa - Tétrix commun - Tetrix undulata - Tétrix des vasières - Tetrix ceperoi - Tétrix riverain - Tetrix subulata - Tétrix caucasien - Tetrix bolivari - Caloptène italien - Calliptamus italicus - Criquet pansu - Pezotettix giornae - Aïolope automnale - Aiolopus strepens - Criquet des roseaux - Mecostethus parapleurus - Criquet ensanglanté - Stethophyma grossum - Criquet noir-ébène - Omocestus rufipes - Criquet des pâtures - Pseudochorthippus parallelus - Criquet marginé - Chorthippus albormarginatus - Chorthippus dorsatus - Criquet vert-échine - Criquet mélodieux - Chorthippus biguttulus

Liste issue du diagnostic effectué par les étudiants de BTS GPN 2019

- Euchorthippus declivus

- Euchorthippus elegantulus

# Annexe 2 : Fiche relevé de terrain protocoles Rhopalocères et Odonates

Les fiches relevés Rhopalocères et Odonates sont strictement identiques

- Criquet des bromes

- Criquet blafard

# Fiche terrain protocole Rhopalocères

Date :	Température (°C) :
Heure :	Météo : 🌟 🤷 雀

Transect	Nom français	Nom latin	Qté

Remarques:

Annexe 3 : Relevés phytosociologiques des différents milieux homogènes

Peupleraie (44.61)						
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff				
Peuplier noir	Populus nigra	4				
Frêne commun	Fraxinus excelsior	2				
Saule cendré	Salix cinerea	1				
Lierre rampant	Hedera helix	3				
Morelle douce-amère	Solanum dulcamara	1				
Lycope d'Europe	Lycopus europaeus	1				
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1				
Laîche des bois	Carex sylvatica	1				
Grande laîche	Carex pendula	1				
Ortie commune	Urtica dioica	2				
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1				
Benoite commune	Geum urbanum	+				
Gaillet des bois	Galium sylvaticum	+				
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1				
Noyer	Juglans regia	+				
Prunellier	Prunus spinosa	1				

Forêt entre mégaphorbiaies (44.332)						
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff				
Frêne commun	Fraxinus excelsior	3				
Saule	Salix	+				
Chêne pédonculé	Quercus robur	2				
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1				
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1				
Prunellier	Prunus spinosa	1				
Ortie commune	Urtica dioica	2				
Noisetier	Corylus avellana	2				
Lierre rampant	Hedera helix	2				
Morelle douce-amère	Solanum dulcamara	2				
Géranium herbe à Robert	Geranium robertianum	2				
Liseron des haies	Calystegia sepium	2				
Brachypode des bois	Brachypodium sylvaticum	2				
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1				
Gaillet blanc	Galium albium	1				

Frênaie proche mégaphorbiaie (44.332)					
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff			
Frêne commun	Fraxinus excelsior	4			
Lycope d'Europe	Lycopus europaeus	1			
Reine des prés	Filipendula ulmaria	1			
Ronce bleuâtre	Rubus caesius	1			
Prêle des prés	Equisetum arvense	2			
Ortie commune	Urtica dioica	1			
Grande laîche	Carex pendula	2			
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1			
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1			
Prunellier	Prunus spinosa	1			
Brachypode des bois	Brachypodium sylvaticum	1			

Frênaie + cariçaie (44.332)						
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff				
Frêne commun	Fraxinus excelsior	3				
Ronce des bois	Rubus fruticosus	2				
Laîche des rives	Carex riparia	2				
Ortie commune	Urtica dioica	1				
Iris des marais	Iris pseudacorus	2				
Liseron des haies	Calystegia sepium	1				
Prêle des prés	Equisetum arvense	1				
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1				
Gaillet des marais	Galium palustre	2				
Églantier	Rosa canina	1				
Chêne pédonculé	Quercus robur	+				

Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	1
Morelle douce-amère	Solanum dulcamara	1

Saule marsault	Salix caprea	1
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	+
Merisier	Prunus avium	+

Fruticée (31.811)		
Nom vernaculaire Nom latin		Coeff
Prunellier	Prunus spinosa	4
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	3
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1
Frêne commun	Fraxinus excelsior	1
Chêne pédonculé	Quercus robur	+
Ronce bleuâtre	Rubus caesius	2
Prêle des prés	Equisetum arvense	1
Lierre rampant	Hedera helix	2
Noisetier	Corylus avellana	1

Zone dactyles (37,2)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Ortie commune	Urtica dioica	2
Gaillet des marais	Galium palustre	1
Ronce des bois	Rubus fruticosus	3
Liseron des haies	Calystegia sepium	1
Epilobe à grandes leurs	Epilobium hirsutum	1
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	4

Coin rive/saulaie (37.1)			
Nom vernaculaire Nom latin Coe			
Ronce des bois	Rubus fruticosus	3	
Ortie commune	Urtica dioica	2	
Reine des prés	Filipendula ulmaria	1	
Epilobe à grandes fleurs	Epilobium hirsutum	+	
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	2	
Gaillet des marais	Galium palustre	1	
Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	1	
Iris des marais	Iris pseudacorus	2	

Mégaphorbiaie x cariçaie 2 (37.1 x 53.21)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Ortie commune	Urtica dioica	2
Grande laîche	Carex pendula	4
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1
Liseron des haies	Calystegia sepium	2
Epilobe à grandes fleurs	Epilobium hirsutum	1
Cirse des marais	Cirsium palustre	2
Iris des marais	Iris pseudacorus	3
Silène fleur de coucou	Silene flos-coculis	+
Menthe aquatique	Mentha aquatica	2
Angélique sylvestre	Angelica sylvestris	2

Saulaie coin (44.1)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Saule marsault	Salix caprea	4
Prunellier	Prunus spinosa	1
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1

Haie bordure de champ (44.1)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Saule marsault	Salix caprea	4
Prunellier	Prunus spinosa	1
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1

Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	+
Peuplier noir	Populus nigra	+
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1

Peupleraie avec mégaphorniaie (37.1 x 44.61)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Peuplier noir	Populus nigra	4
Jonc	Juncus sp	2
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1
Iris des marais	Iris pseudacorus	2
Reine des prés	Filipendula ulmaria	1
Ortie commune	Urtica dioica	1
Eglantier	Rosa canina	+
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	+
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	1
Prêle des prés	Equisetum arvense	1
Lycope d'Europe	Lycopus europaeus	1
Morelle douce-amère	Solanum dulcamara	1
Erable champêtre	Acer campestre	+
Angélique sylvestre	Angelica sylvestris	1

Rive du coin (53.2122)		
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Laîche des rives	Carex riparia	3
Laîche des marais	Carex acutiformis	2
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	1
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	+
Epilobe à grandes fleurs	Epilobium hirsutum	1
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1
Ortie commune	Urtica dioica	2
Liseron des haies	Calystegia sepium	+
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	+
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	+
Frêne commun	Fraxinus excelsior	+
Cirse des marais	Cirsium palustre	+

Mégaphorbiaie x cariçaie 1 (37.1 x 53.21)					
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff	Nom vernaculaire		
Houblon	Humulus lupulus	2	Reine des prés		
Ortie commune	Urtica dioica	1	Cornouiller sanguin		
Laîche des marais	Carex acutiformis	3	Iris des marais		
Laîche des rives	Carex riparia	1	Dactyle aggloméré		
Pâturin annuel	Poa annua	+	Eupatoire chanvrine		
Ronce des bois	Rubus fruticosus	1	Aubépine monogyne		
Liseron des haies	Calystegia sepium	1	Viorne aubier		
Gaillet gratteron	Galium aparine	1	Églantier		
Gaillet des marais	Galium palustre	1	Fusain d'Europe		
Epilobe à grandes fleurs	Epilobium hirsutum	1	Prunellier		
Prêle des prés	Equisetum arvense	1	Menthe aquatique		

Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff
Reine des prés	Filipendula ulmaria	1
Cornouiller sanguin	Cornus sanguin	1
Iris des marais	Iris pseudacorus	2
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	2
Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	2
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	+
Viorne aubier	Viburnum opulus	+
Églantier	Rosa canina	+
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	+
Prunellier	Prunus spinosa	1
Menthe aquatique	Mentha aquatica	2

Frênaie + cariçaie (53.21 x 41.36)				
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff		
Ortie commune	Urtica dioica	3		
Ronce des bois	Rubus fruticosus	2		
Peuplier noir	Populus nigra	2		
Frêne commun	Fraxinus excelsior	3		
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	1		
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna	+		
Viorne obier	Viburnum opulus	+		
Laîche maigre	Carex strigosa	4		
Iris des marais	Iris pseudacorus	2		
Cirse des marais	Cirsium palustre	1		
Liseron des haies	Calystegia sepium	2		
Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	3		

Cariçaie x prunelliers (53.21)				
Nom vernaculaire	Nom latin	Coeff		
Laîche maigre	Carex strigosa	4		
Prunellier	Prunus spinosa	3		
Ortie commune	Urtica dioica	2		
Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum	2		
Liseron des haies	Calystegia sepium	1		
Cirse des marais	Cirsium palustre	1		
Iris des marais	Iris pseudacorus	2		
Prêle des prés	Equisetum arvense	1		
Lycope d'Europe	Lycopus europaeus	1		
Epilobe à grandes fleurs	Epilobium hirsutum	1		